

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00911 Numéro SIREN : 449 516 145 Nom ou dénomination : REBAIS DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt 5135

REBAIS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Le Champ Saint Nicolas
ZAC du Pré Ancel, 77510 REBAIS
449 516 145 RCS MEAUX

CERTIFIÉ CONFORME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 25 415,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 415,33 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	384 824,54 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	410 239,87 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 410 239,87 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

Certifié conforme
La Présidente
GUILLEA



REÇU LE
09 JUL. 2020
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de l'exercice :

SAS REBAIS DISTRIBUTION

ZAC DU PRE ANCEL
77510 REBAIS

**CERTIFIÉ
COPIE
CONFORME**

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COGEP 

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	18
Autres informations	19
Etats détaillés	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	24
Dossier de gestion	27
Liasse Fiscale	41

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société
SAS REBAIS DISTRIBUTION
Pour l'exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	637 218
Chiffre d'affaires	299 000
Résultat net comptable (Bénéfice)	25 415

Fait à VIERZON
Le 25/05/2020

M. CHENE Philippe

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etats de synthèse

COGEP 

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 925	957	2 968	2 413
Fonds commercial	274 000		274 000	274 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	620 621	599 715	20 906	24 260
Autres immobilisations corporelles	343 081	314 861	28 220	27 430
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 198		47 198	46 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 288 824	915 532	373 292	374 302
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	120 800		120 800	119 000
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 720		1 720	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 890		10 890	11 145
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	78 490		78 490	73 859
Charges constatées d'avance	52 026		52 026	46 200
TOTAL ACTIF CIRCULANT	263 926		263 926	250 204
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 552 750	915 532	637 218	624 506

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	384 825	343 452
Résultat de l'exercice	25 415	41 372
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	419 040	393 625
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	20 645	40 962
Découverts et concours bancaires	33	33
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	20 678	40 994
Emprunts et dettes financières diverses	21	42
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	90 118	90 247
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 361	70 863
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		2 439
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		2 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		26 251
Autres dettes		45
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	218 178	230 881
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	637 218	624 506

 Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	299 000	299 000
Autres produits	4	125
Total	299 004	299 125
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	235 821	219 932
Total	235 821	219 932
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	6 246	6 149
Amortissements et provisions	19 167	18 847
Autres charges	1	
Total	25 414	24 996
RÉSULTAT D'EXPLOITATION:	37 769	54 197
Charges financières	1 934	2 282
Résultat financier	-1 934	-2 282
RÉSULTAT COURANT:	35 835	51 915
Produits exceptionnels	75	6 268
Charges exceptionnelles	612	527
Résultat exceptionnel	-537	5 741
Impôts sur les bénéfices	9 883	16 283
RÉSULTAT DE L'EXERCICE:	25 415	41 372

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

COGEP 

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS REBAIS DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 637 218 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 415 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Logiciel Pricer = 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	274 000			274 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 475	1 450		3 925
Immobilisations incorporelles	276 475	1 450		277 925
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	619 131	2 958	1 469	620 621
- Installations générales, agencements aménagements divers	296 316	13 363	6 477	303 202
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 879			39 879
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	955 326	16 321	7 946	963 701
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	46 200	998		47 198
Immobilisations financières	46 200	998		47 198
ACTIF IMMOBILISE	1 278 001	18 769	7 946	1 288 824

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 450	16 321	998	18 769
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 450	16 321	998	18 769
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 946		7 946
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 946		7 946

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	274 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	274 000

L'ensemble du fonds commercial présente une durée de vie non limitée. Le fonds commercial est donc non amortissable. Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le fonds de commerce de Rebaïs a fait l'objet d'un test pour déterminer sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu de la vente du fonds de commerce lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché. Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de franchise.

Il en ressort une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable du fonds commercial. Par conséquent, aucune dépréciation n'est requise sur ce poste.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62	895		957
Immobilisations incorporelles	62	895		957
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	594 872	6 312	1 469	599 715
- Installations générales, agencements aménagements divers	275 072	8 981	6 477	277 576
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 694	3 591		37 284
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	903 637	18 884	7 946	914 575
ACTIF IMMOBILISE	903 699	19 779	7 946	915 532

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 232 634 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 198		47 198
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	120 800	120 800	
Autres	12 610	12 610	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 026	52 026	
Total	232 634	185 436	47 198
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 218 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	33	33		
- à plus de 1 an à l'origine	20 645			20 645
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	21	21		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 361	107 361		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	90 118	90 118		
Produits constatés d'avance				
Total	218 178	197 533		20 645
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 317			
(**) Dont envers les associés	90 118			

Un emprunt de 100 000 € a été souscrit en décembre 2015 auprès de la BNP afin de reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise. Cet emprunt a une durée initiale de 60 mois et un taux fixe de 1,60 %. Il est garanti par un nantissement en 6ème rang sur le fonds de commerce détenu par l'entreprise.

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	22 242
AGIOS A PAYER	33
INTERETS COURUS	21
ASSOCIES INT. COURUS	118
Total	22 414

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	52 026		
Total	52 026		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Ajustement provisions antérieures		75
Total		75

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 934	2 282
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 934	2 282
Résultat financier	1 934	2 282

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements des immobilisations	612	
Opérations sur exercice antérieur		75
TOTAL	612	75

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
BNP PARIBAS LEASE	8 254
Autres engagements donnés	8 254
Total des engagements donnés	8 254
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Une location financière a été souscrite au 30 juin 2017 concernant les protiques antiviol. Cette location est consentie pour une durée de 60 mois. A la date de clôture, le montant restant à payer est de 5 896.00 € HT.

SAS REBAIS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 €

Siège Social : Le Champ Saint Nicolas

Zac du Pré Ancel

77510 REBAIS

449 516 145 R.C.S. MEAUX

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

sur les COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS REBAIS DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 25 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

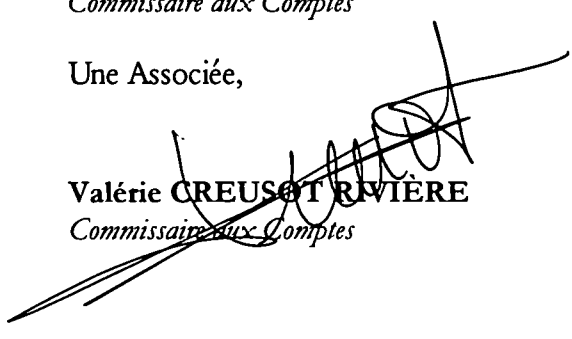
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 15 juin 2020

EXPERTIS Partenaires & Associés
Commissaire aux Comptes

Une Associée,


Valérie CREUSOT RIVIÈRE
Commissaire aux Comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

ACTIF	En	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés		957	2 968	2 413
Fonds commercial	3 925		274 000	274 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	620 621	599 715	20 906	24 260
Autres immobilisations corporelles	343 081	314 861	28 220	27 430
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	47 198		47 198	48 200
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	11 268 624	915 532	12 373 232	13 374 302
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	120 800		120 800	119 000
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 720		1 720	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 690		10 690	11 145
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement	78 490		78 490	73 659
Disponibilités	52 026		52 026	46 200
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	283 926		283 926	250 204
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	11 552 550	915 532	12 637 216	13 624 506

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

Bilan

PASSIF	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	384 825	343 452
Résultat de l'exercice	25 415	41 372
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	419 040	393 625
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FOND PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	20 845	40 962
Emprunts	33	33
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	20 878	40 994
Emprunts et dettes financières diverses	21	42
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	90 118	90 247
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 361	70 863
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	218 178	230 881
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	637 216	624 506

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	299 000	299 000
Autres produits	4	125
Total	299 004	299 125
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	235 821	219 932
Total	235 821	219 932
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	6 246	6 149
Amortissements et provisions	19 167	18 847
Autres charges	1	
Total	25 414	24 996
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	37 769	54 197
Charges financières	1 934	2 282
Résultat financier	-1 934	-2 282
RÉSULTAT COURANT	35 835	61 915
Produits exceptionnels	75	6 268
Charges exceptionnelles	612	527
Résultat exceptionnel	-537	5 741
Impôts sur les bénéfices	9 883	16 283
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	25 415	41 372

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS REBAIS DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 637 218 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 415 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-08 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Concessions, logiciels et brevets :
Logiciel Pricer = 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-08, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	274 000			274 000
- Fonds commercial	2 475	1 450		3 925
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	276 475	1 450		277 925
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	819 131	2 958	1 469	820 621
- Installations générales, agencements aménagements divers	296 316	13 363	6 477	303 202
- Matériel de transport	39 879			39 879
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	955 326	16 321	7 946	963 701
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	46 200	998		47 198
- Prêts et autres immobilisations financières	46 200	998		47 198
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 276 000	18 769	7 946	1 286 824

EXPERTS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 450	16 321	998	18 769
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice	1 450	16 321	998	18 769
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 946		7 946
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 946		7 946

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	274 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	274 000

L'ensemble du fonds commercial présente une durée de vie non limitée. Le fonds commercial est donc non amortissable. Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le fonds de commerce de Rebaïs a fait l'objet d'un test pour déterminer sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu de la vente du fonds de commerce lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché. Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de franchise.

Il en ressort une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable du fonds commercial. Par conséquent, aucune dépréciation n'est requise sur ce poste.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 232 834 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	47 198		47 198
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	120 800	120 800	
Autres	12 610	12 610	
Capital souscrit - appelé, non versé	52 026	52 026	
Charges constatées d'avance			
Total	232 834	185 436	47 198
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 litres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	82	895		957
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62	895		957
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	594 872	6 312	1 489	599 715
- Installations générales, agencements aménagements divers	275 072	8 981	6 477	277 576
- Matériel de transport	33 694	3 591		37 284
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	903 637	18 884	7 946	914 575
Immobilisations corporelles				
ACTIF-IMMOBILISE	903 699	19 779	7 946	915 532

EXPERTIS PARTENAIRES et ASSOCIES
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 218 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	33	33		20 645
- à 1 an au maximum à l'origine	20 645			
- à plus de 1 an à l'origine	21	21		
Emprunts et dettes financiers divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 361	107 361		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 118	90 118		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	218 178	197 533		20 645
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 317			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	90 118			
(***) Dont envers les associés				

Un emprunt de 100 000 € a été souscrit en décembre 2015 auprès de la BNP afin de reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise. Cet emprunt a une durée initiale de 80 mois et un taux fixe de 1,50 %. Il est garanti par un nantissement en même rang sur le fonds de commerce dévolu par l'entreprise.

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	22 242
AGIOS A PAYER	33
INTERETS COURUS	21
ASSOCIES INT. COURUS	118
Total	22 414

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés

Commissaire aux comptes

Autres Informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail Immobilier	
BNP PARIBAS LEASE	8 254
Autres engagements donnés	8 254
Total	8 254
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Une location financière a été souscrite au 30 juin 2017 concernant les proliques antivol. Cette location est consentie pour une durée de 60 mois. A la date de clôture, le montant restant à payer est de 5 696,00 € HT.

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Ajustement provisions antérieures		75
Total		75

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	1 934	2 282
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 934	2 282
Résultat financier	-1 934	-2 282

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements des immobilisations	612	75
Opérations sur exercice antérieur		
TOTAL	612	75